

CONSEIL MUNICIPAL
AFFICHAGE

*En vertu de l'application de l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités
Territoriales*

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 6 juin 2024 à 20H00

Salle du Conseil Municipal – Place du 11 novembre

Séance retransmise en direct sur la page Facebook de la commune : @VilledeCelletes

ORDRE DU JOUR

Nomination d'un secrétaire de séance
Vérification du quorum
Approbation de l'ordre du jour
Approbation du PV de la précédente séance

○ **Finances**

- Montant des participations versées dans les établissements pour les enfants cellettois scolarisés dans les écoles privées – sous contrat d'association avec l'Etat – Diocèse de Blois – Années scolaires 2021/2022 et 2022/2023
- Recrutement d'un groupe d'intermittents du spectacle en contrat avec le GUSO – Fête de la musique

○ **Le Personnel**

- Apprentissage par alternance – accueil d'une jeune apprentie – préparation CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance (AEPE) – Autorisation signatures convention avec organismes de formation et contrat avec l'apprentie

○ **Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie**

○ **Affaires diverses**

- Présentation de l'analyse financière réalisée par la Conseillère aux Décideurs Locaux de la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques)

A CELLETES, le 31 mai 2024

Le Maire,

Joël CUTARD

